

Violence et menace de mort avec arme blanche

Par Hadj arab zafiy, le 01/12/2016 à 18:03

Bonjour maître.

Je vient de passer en ce jour devant le procureur pcq jai menacer mon ex copain avec un couteau de boucher et que je les taper à plusieurs reprise .le procureur ma proposer un mois de sursi (jdoi me tenir correct pendant 5 ans) hors j'ai déjà des autre dossier pr des violence que j'ai ft et j'ai refuser la peine du procureur elle m'a dit de repasser dans un mois au tribunal correctionnel . J'aurais aimer savoir quesque je risque ?